

# Projet de renouvellement du parc éolien de Cuq et Serviès



## Bulletin d'information n°6 – Juillet 2025

Le dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet du parc éolien de Cuq et Serviès II a été déposé en préfecture du Tarn le 11 avril 2025. Son instruction, dont le déroulement a été présenté dans le bulletin d'information n°5 de mars 2025, a ainsi été initiée.

Le dossier est entré en phase d'examen et de consultation du public, conformément à la nouvelle procédure d'instruction issue de la loi relative à l'industrie verte et son décret d'application.

La consultation du public va se dérouler sur une période de 3 mois du 15 juillet au 15 octobre 2025, durant laquelle chacun pourra consulter le dossier de demande d'autorisation environnementale ainsi que les différents avis des services de l'état, et émettre des observations. Pour plus de précisions sur son déroulement, voir au verso de ce bulletin.

Le projet d'avenir du parc éolien de Cuq et Serviès a été initié en 2019. Il a consisté en une série d'expertises concernant la faune, la flore, les milieux naturels, le vent, l'acoustique et le paysage. Toutes les informations transmises au cours de son développement sont à retrouver sur sa page internet dédiée :



[www.aboenergy.fr](http://www.aboenergy.fr) > Zone d'information > Nos projets > Occitanie  
> Projet de renouvellement du parc éolien de Cuq et Serviès

Voici un rappel de ses caractéristiques principales :

## Les caractéristiques du projet final



**2 éoliennes**, en remplacement des 6 actuelles

**Puissance totale maintenue** : 12 MW



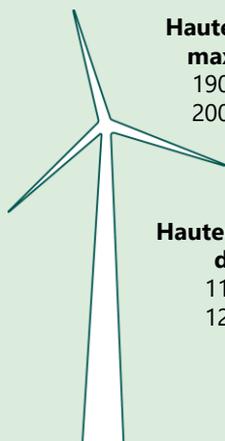
**Production moyenne annuelle** :

Entre 21 000 et 24 000 MWh (18 500 MWh actuels)



**Nombre de foyers alimentés\*** :

Entre 5 000 et 5 800 (4 300 actuellement)

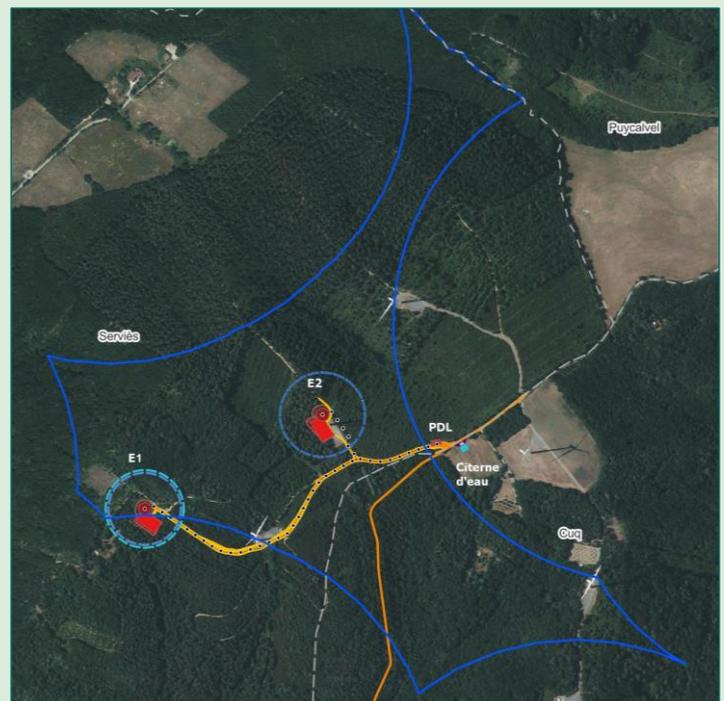


**Hauteur totale maximale :**  
190 m (E1)  
200 m (E2)

**Hauteur maximale du mât :**  
115 m (E1)  
120 m (E2)

### Légende :

	Limites communales
	Zone d'implantation potentielle
<b>Aménagements permanents</b>	
	Fondations
	Fondations-talus
	Plateformes
	Plateformes talus
	Chemins-existants
	Chemins à créer ou élargir
	Chemins-talus
	Cables-souterrains
<b>Survol des pales</b>	
	Survol minimum (163m pour E2 et 138m pour E1)
	Survol maximum (164,5m pour E2 et 150m pour E1)
<b>Citerne d'eau</b>	
	Citerne
	Parking
	Plateforme d'accès (non bitumé)



\*Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Sources: INSEE / CRE / RTE)

## Consultation du public du 15 juillet au 15 octobre 2025

La consultation du public a pour objet de connaître et constater les avantages et les inconvénients concernant la demande d'autorisation environnementale.

M. Michel AZIMONT en qualité de commissaire enquêteur et M. CAMARDA en qualité de commissaire enquêteur suppléant sont désignés pour conduire la consultation du public.

### Dates et durée de la consultation :

Elle va se dérouler sur une période de 3 mois, du mardi 15 juillet 2025 - 9h au mercredi 15 octobre 2025 - 17h.

### Consultation du dossier :

Le dossier déclaré complet et régulier peut être consulté pendant toute la durée de la consultation publique en parallèle de l'instruction :

- sur support papier à la mairie de Serviès, 3 place du 19 mars 1962, 81220 SERVIÈS aux jours et heures habituels d'ouverture du public ;
- sur support papier à la mairie de Cuq, 365 route d'En Carivenc, 81570 CUQ, aux jours et heures habituels d'ouverture du public ;
- en ligne sous format numérique, sur le registre numérique via le lien : <https://www.registre-dematerialise.fr/6332>

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être sollicitées auprès de Mme Claire PEDEAU (coordonnées ci-dessous).

### Réunions publiques et permanences du commissaire enquêteur :

Deux réunions publiques en présence du pétitionnaire seront organisées par le commissaire enquêteur à la salle Fournials, située au 70 rue des Frères, 81220 Serviès, selon le calendrier suivant :

- le mercredi 23 juillet 2025 à 17h00, dans les quinze premiers jours à compter du début de la consultation ;
- le lundi 6 octobre 2025 à 18h00, dans les quinze derniers jours de la consultation.

Le commissaire enquêteur assure deux permanences effectives à la mairie de Serviès, 3 place du 19 mai 1962, 81220 Serviès, selon le calendrier suivant :

- le mercredi 3 septembre 2025, de 9h00 à 12h00 ;
- le lundi 13 octobre 2025, de 14h30 à 17h30.

### Observations et propositions du public :

Toutes observations peuvent être envoyées pendant la durée de la consultation :

- par voie électronique sur le site dédié via le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6332> ;
- en rencontrant le commissaire enquêteur désigné lors des permanences prévues ;
- par courrier postal ou dépôt direct à la mairie de Serviès, à l'adresse suivante : Consultation publique Parc éolien CUQ-SERVIÈS II, à l'attention du commissaire enquêteur - 3 place du 19 mai 1962 - 81220 SERVIÈS.

### Rapport et conclusions :

À l'issue de la clôture de la consultation, le commissaire enquêteur rencontre le pétitionnaire et lui communique les observations et propositions du public préalablement consignées. Le pétitionnaire dispose d'un délai de cinq jours pour formuler ses observations.

Dans un délai de trois semaines à compter de la date de clôture, le commissaire enquêteur adresse au préfet ainsi qu'à la présidente du tribunal administratif un rapport assorti de conclusions motivées.

Ces derniers seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an, au plus tard à la date de la publication de la décision, sur le site internet dédié, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6332>

Ils sont également accessibles sur le site internet des services de l'État dans le Tarn : <https://www.tarn.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Eau-Environnement-Prevention-des-risques/Environnement/Projets-impactant-l-environnement/Rapports-et-conclusions-commissaire-enqueteur>

À l'issue de la consultation, le préfet du Tarn statue sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus du projet.

**Nous vous encourageons à participer et à vous exprimer sur ce projet d'énergie renouvelable sur votre territoire.**

Accédez directement au registre dématérialisé en scannant ce QR code :



## Contacts

### Claire PEDEAU

Responsable de projets éoliens

Tél : 06.74.41.71.55

[claire.pedeau@aboenergy.com](mailto:claire.pedeau@aboenergy.com)

### Mathilde PASCAL

Responsable de projets renouvellement

Tél : 07.72.07.33.83

[mathilde.pascal@aboenergy.com](mailto:mathilde.pascal@aboenergy.com)

 ABO Energy  
 [www.aboenergy.fr](http://www.aboenergy.fr)